

REF_7

Diagnostics immobiliers : actualités, rappels et approche technique

PUBLIC : Notaires et collaborateurs

NIVEAU REQUIS : Aucun prérequis

OBJECTIF PEDAGOGIQUES : Maîtriser les dernières évolutions en matière de diagnostic technique immobilier. Savoir informer sur la durée de validité des rapports et reconnaître les éléments essentiels d'un dossier de diagnostics.

DUREE : 4 heures

EFFECTIF MAXIMUM : 15 personnes

MODALITÉ et DÉLAIS D'ACCÈS : Présentiel – Selon programme à réception de la convention signée.

ACCESSIBILITE : Nous consulter pour étudier les possibilités d'adaptation des contenus et des méthodes pédagogiques pour les personnes en situation de handicap.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Mise à disposition d'un support de formation (document PDF) avant la session
- Animation ponctuée de questions/réponses
- Cas concrets illustrant la théorie

La formation sera assurée par M Antoine MAZERON, Directeur des bureaux Pythéas, Bordeaux.

MODALITES D'EVALUATION

- Auto-évaluation des acquis, exercices pratiques et/ou échanges avec le formateur
- Évaluation du degré de satisfaction des stagiaires via un questionnaire
- Feuilles d'émargement

TARIFS

- Sur devis

DÉROULÉ DE LA FORMATION

I. Tour d'horizon des dernières évolutions législatives

1. Le DPE du bâti ancien
2. Audit énergétique
3. Arrêté DPE du 25 mars 2024

II. Rappel sur les surfaces

1. Surface de référence
2. Carrez
3. SHAB

III. Diagnostic Amiante : bonnes pratiques

1. Locations, ventes, travaux...
2. Validité des rapports

IV. DTG : les limites de la mission

1. Ou placer le DTG entre diagnostics ventes et étude structurelle du bâtiment
2. Quid du PPT ?

Nous contacter

Service formation

05 55 73 80 00

assises@immonot.com